

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Assistant aux systèmes informatiques, FS-5

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	25 octobre 2022
DATE DE PUBLICATION :	26 septembre 2022
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Greffe/Division des services administratifs
LIEU D'AFFECTATION :	Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	22-IST-RMT-191423-R-ARUSHA (R)

---

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

---

## Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein de la Division des services administratifs du Greffe du Mécanisme des Nations Unies pour les Tribunaux pénaux internationaux (Arusha). Le titulaire du poste est chargé d'appuyer les activités liées aux technologies de l'information au sein de la division d'Arusha. Le titulaire du poste relève du spécialiste des systèmes informatiques. **\*Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

## Fonctions et responsabilités

Dans la limite de ses attributions, l'assistant aux systèmes informatiques s'acquitte des tâches suivantes :

- Il est responsable de la fourniture de services de gestion des services informatiques ; il coordonne et fournit les services d'assistance informatique; il facilite les communications entre la Section des services d'appui informatique et ses clients afin d'assurer de bonnes relations avec les clients ; il conseille les utilisateurs sur le matériel informatique et les logiciels les plus adaptés à leurs différentes tâches.
- Il contrôle la gestion du cycle de vie du matériel informatique de la division d'Arusha et de l'antenne de Kigali.
- Il participe au processus de passation des marchés, notamment en évaluant et en étudiant les besoins ainsi qu'en définissant des spécifications techniques et des critères d'évaluation.
- Il se charge d'installer, de configurer, de tester et de commander diverses installations de communication (des équipements de stations terrestres de communications par satellite et de communications radio).
- Il se charge de la maintenance, de la configuration, de la mise à jour et de la gestion des systèmes de communications vocales unifiées afin d'y inclure toute reprogrammation, mise à jour ou modification technique nécessaire.
- Il se charge de la maintenance préventive et corrective de tous les éléments matériels et systèmes LAN/WAN sous son contrôle. Il coordonne l'élaboration de procédures permettant de concevoir, installer et entretenir efficacement des systèmes LAN, notamment des applications bureautiques, ainsi que la résolution des problèmes d'utilisation.
- Il administre tous les systèmes informatiques sur réseaux, notamment Active Directory, les systèmes d'exploitation, les applications sur réseaux et tous les services de messagerie. Il développe des scripts permettant d'automatiser les tâches courantes d'administration et de gestion des serveurs.
- Il participe à la définition des spécifications techniques, par exemple concernant la mémoire, le stockage, les performances, etc. pour l'achat de serveurs, de postes de travail et d'autres équipements devant être connectés au LAN/WAN.
- Il élabore et met en œuvre des procédures de sauvegarde/restauration efficaces de données critiques.
- Il compile diverses statistiques sur la performance et la fiabilité des serveurs et établit des rapports sur le sujet.
- Il tient à jour la documentation des serveurs concernant l'utilisation et l'administration des systèmes.
- Il remplit d'autres fonctions particulières pouvant lui être assignées.

## Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste a une vaste expérience des technologies de l'information/du traitement de l'information, en particulier dans les domaines de la prestation de services et de la prise en charge d'un large éventail de services en matière de technologies de l'information, de télécommunications et de gestion des ressources. Il a une expérience de soutien sur place et à distance s'agissant des systèmes d'exploitation Windows Server dans un domaine Windows ; de Microsoft Office ; et des serveurs d'impression en réseau. Il est soucieux du respect du principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations. Il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet. Il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés. Il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels. Il persévère face aux obstacles et aux difficultés. Il garde son calme dans les situations de crise. Il est soucieux du respect du principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail.
  - **Souci du client** — Le titulaire du poste considère tous les bénéficiaires des services comme des « clients » et cherche à voir les choses de leur point de vue. Il établit et entretient des partenariats fructueux avec eux en gagnant leur confiance et leur respect. Il identifie les besoins des clients et leur propose des solutions appropriées. Il suit l'évolution de la situation des clients, sur le plan intérieur et extérieur, afin de rester informé et d'anticiper les problèmes. Il tient les clients informés de l'avancement des projets. Il respecte les délais de livraison des produits ou de prestation des services.
-

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

- Ouverture à la technologie — Le titulaire du poste se tient au fait de l'innovation technologique. Il comprend les apports et les limites de la bureautique. Il s'emploie activement à appliquer la technologie aux tâches qui s'y prêtent. Il est disposé à s'initier aux technologies nouvelles.

---

## QUALIFICATIONS

### Formation :

Diplôme d'études secondaires ou équivalent ; capacité avérée d'utiliser les outils informatiques. Le candidat doit avoir suivi la formation de premier niveau de la Bibliothèque de données sur l'infrastructure des technologies de l'information (BITI).

### Expérience professionnelle :

Au moins huit (8) années d'expérience, assortie d'une progression des responsabilités, dans le domaine des systèmes et des technologies de l'information ou dans un domaine apparenté, sont indispensables. Deux années d'expérience dans la gestion et la coordination de services de soutien en matière de technologies de l'information et la communication est souhaitable. Expérience dans le domaine de la gestion du matériel informatique et de communication et du contrôle de l'inventaire est souhaitable. Un certificat de premier niveau de la BITI ou certificat en gestion de services informatiques ou dans un domaine apparenté est souhaitable.

### Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est exigée. La connaissance du français et/ou du swahili est un avantage.

### Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer un test et un entretien visant à déterminer leurs compétences.

---

### Remarque spéciale :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. **\*Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.** Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Les Nations Unies s'emploient à créer un environnement de respect mutuel propice à l'inclusion et à la diversité. L'ONU recrute et emploie le personnel indépendamment de l'identité et de l'orientation sexuelle, de la race, de la religion, de l'appartenance ethnique et culturelle ou des handicaps. Afin de faciliter la participation au processus de recrutement des candidats en situation de handicap, des aménagements raisonnables pourront être réalisés sur demande expresse dans la candidature.

### REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

### Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

### Considérations générales

---

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion. Le « harcèlement sexuel » s'entend de tout comportement déplacé à connotation sexuelle, dont on peut raisonnablement penser qu'il est choquant ou humiliant ou qu'il peut être perçu comme tel, lorsqu'il entrave la bonne marche du service, est présenté comme une condition d'emploi ou crée un climat de travail intimidant,

---

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

hostile ou offensant, et lorsque la gravité du comportement justifie le licenciement de son auteur. La candidature de personnes qui ont commis des infractions autres que des infractions mineures au code de la route ne sera pas retenue par l'ONU.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

La considération dominante dans l'engagement, la mutation ou la promotion du personnel est la nécessité de s'assurer les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. En acceptant une offre d'engagement, les membres du personnel sont soumis à l'autorité du Secrétaire général, qui peut leur assigner l'une quelconque des tâches ou l'un quelconque des postes de l'Organisation des Nations Unies, conformément à l'alinéa c) de l'article 1.2 du Statut du personnel. Dans ce contexte, tous les membres du personnel recrutés sur le plan international sont tenus de changer de fonctions périodiquement à l'intérieur d'un même lieu d'affectation ou dans un autre lieu d'affectation, dans les conditions fixées par le Secrétaire général.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

## COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>

---